

ASSAINISSEMENT DE MONTRÉAL.

Dans ces temps où les questions d'hygiène s'agitent de tous côtés, Montréal présente un grand intérêt d'actualité par rapport à son assainissement.

Comme le lecteur connaît déjà tous les éléments de cette question, je me contenterai d'indiquer, à grands traits, les desiderata de la situation actuelle.

Pour qu'un système d'égouts soit acceptable il doit remplir trois conditions sans lesquelles il constitue un danger pour la santé publique :

1o Elimination instantanée des matières fécales ;

2o Evacuation rapide des eaux pluviales, ménagères et industrielles ;

3o Dessèchement et drainage du sol.

Ces conditions étant posées, il est facile de reconnaître la défectuosité de notre réseau d'égouts. Pour cela il suffit d'apprendre que, dans certaines rues, les égouts sont en bois ; qu'il existe nombre de rues ou de parties de rues où il n'y en a pas du tout ; que la plupart des égouts, qui sont en pierre, en brique ou en grès, sont en flagrant délit avec l'hygiène parce qu'ils n'ont pas les conditions voulues.

M. l'inspecteur de la Cité de Montréal n'avait donc pas raison de dire ce que nous lisons dans le " Rapport de 1885 à la page 19 :

" Je suis convaincu que la Canalisation de notre ville peut favorablement être comparée à celle de la plupart des villes du Continent."

C'est certainement un avancé fortuit.

Serait-il vrai, par rapport à la plupart de ces villes, que ça ne ferait pas encore honneur à Montréal.

Je ne veux pas faire de polémique, mais seulement constater des faits.

Nous lisons un peu plus loin dans le même Rapport :

"Le plus grand nombre des plaintes faites contre l'état de la Canalisation de cette ville s'appliquent aux conduites particulières que le Département n'avait pas le droit de surveiller avant 1878 et dont il ne contrôle encore que très imparfaitement l'établissement."

Cette note n'apprend rien de nouveau au lecteur, car, à Montréal, on semble se complaire à faire de l'hygiène répressive plutôt que de l'hygiène préventive. On laisse construire, mais, aussitôt qu'il y a atteinte à la santé publique, l'autorité parle, agit. Et il est certain que des milliers de logements sont rendus insalubres par la mauvaise installation des appareils sanitaires, par le voisinage des fosses fixes, par la défectuosité dans le mode de construction.

Un Bureau de santé, qui compte avec un chimiste, un ingénieur et un architecte sous l'inspiration du médecin hygiéniste, pallie et prévient ce mauvais état de chose.

* * *

Les égouts doivent être ventilés. Durant les chaleurs d'été la ventilation s'effectue surtout par ces bouches que nous voyons aux coins des rues, près de nos habitations. Aussi les égouts doivent ils être lavés fréquemment.

A Montréal, la condition mauvaise des égouts étant démontrée, il résulte la nécessité de lancer, plusieurs fois par semaine pendant l'été, des quantités d'eau suffisantes pour tout emporter et tout assainir. C'est un moyen efficace, d'une pratique facile pour notre ville si richement pourvue d'eau.

L'hiver, quand une épaisse couche de neige blanchit notre sol, la ventilation se fait par les tuyaux de chutes de nos de